

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 92 (1965)

Heft: 7-8

Rubrik: Pages vaudoises

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Communiqués officiels de
l'Association vaudoise des amis du patois*

Petit dictionnaire vaudois

La vente continue lentement, mais continue tout de même. Chose curieuse, les librairies de la Suisse alémanique en ont pris un certain nombre. Pour le moment, le stock s'épuise. Tant pis pour ceux qui ne l'auront pas acheté alors qu'il y en avait encore.

Prix Kissling

Un grand concours sur le plan romand est ouvert pour l'année courante. Ce ne doit pas être une raison de négliger notre concours Kissling, qu'il faut absolument honorer. Un peu de courage et un peu d'attachement à notre association. Il y a beaucoup de nos membres qui n'ont pas encore essayé et qui sont capables de faire quelque chose de bien. Les travaux doivent être présentés en cinq exemplaires dactylographiés pour le 30 avril 1965, au président, Ad. Decollogny, chemin du Parc-de-Valency 11, 1000 Lausanne.

Il est rappelé que le Prix Kissling, créé par l'Académie rhodanienne des lettres, est ouvert dans le cadre de l'Association vaudoise des amis du patois. Il couronne une recherche historique ou philosophi-

que relative au dialecte vaudois ou, à son défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte.

Les traductions sont exclues et seules les œuvres modernes sont retenues. Tout envoi dont l'anonymat n'est pas absolu sera écarté.

Le meilleur travail recevra une médaille en vieil argent, plus Fr. 25.—, le 2e prix recevra Fr. 25.— et le 3e Fr. 15.—. Les travaux primés restent la propriété de notre association durant deux ans. Les anciens lauréats peuvent adresser des travaux, cependant ils seront classés dans les « hors concours ».

Remerciements

La rédaction a eu la gentillesse de former des vœux pour le rétablissement du soussigné. Celui-ci y a été très sensible et lui adresse ses remerciements bien sincères. D'autant plus que ces vœux ont été exaucés, et qu'il a pu quitter l'hôpital au bout de cinq semaines. Grâce à Dieu sans doute et aux soins entendus dont il a été entouré. Il tient également à adresser un chaleureux merci aux nombreux amis et amies qui lui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié pendant cette hospitalisation.

Ad. Decollogny.

De la soupa bein salaïe

On bon payisan vivessé avoué sa fenna, sa felye, son valet et la fenna à stisse dan, la balla-felye. On dit prâo que dein on ottô, faut pas que l'ein y'ausso mé de fenna que de fornet, et cein lé bin la veretâ. Son trâi cotillons quie, n'avait pas la même manâire de fére. La mère et la felye d'ao côté, et la balla-felye de l'autro, et cein allave tant bein que mau.

On dro, lé arrevâ lé cosandaire por fére dein bîz-atou à son dama. Il s'agit, a sti mommeint de fére dâi repé d'attaqua son n'a pas einvia d'ître délavayie pé lo mondo.

La mère fâ sé recoumeindachon à la balla-felye :

« Vouâi, tsouye de pas omblyâ de salâ la soupa, t'â oy ! »

L'étai por la mourgâ, por cein que l'avâi omblyâ la dzo dévan. Et su cein l'é salyâite ein bordounneint.

On mommeint aprî, ate-que la felye, que sé dit, ein li-mîmo :

« Prâo su que ma balla-chéra l'a omblyâ de salâ la soupa, quemet hier, lé tant bête qu'on vâo ! »

Impougne lo potasson de la saû dessus la tsemenâ et ein mé onna boûnna pougna dein la mermite.

Binstôu aprî, arreve la mère :

« Mé faut salâ la soupa, de bî savâi, que noutra tête d'oûye l'a omblyâ ! »

Et l'accoulye assebein sa pougna de saû, dévan de sailli.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie

Vâitsé qu'eintre la balla-felye :

« Mé faut pas omblyâ la saû à la soupa, la vilhie, l'a prâo z'u soin de mé rappelâ que cein mé arrevâ hier. Et son pridzo n'é pas prî de botsî ! »

Et quemet lé duve proumîre l'a mé onna poûgna de saû.

A midzo, lo maître, qu'avâi agotâ la soupa lo proumî, fâ dince, tot bounnament :

« Quemet hier, vo z'ein remé omblyâ de salâ voûtra soupa ! »

Adan lé trâi fémalla de bramâ dâo mîmo coup :

« Mé ié salâ, atan que d'acotoumaye ! Mé ié salâ, su sure d'avai mé onna poûgna de saû ! Mé ié salâ. Oyi, ié salâ bein adrâi ! »

« Bon, de lo maître, se vo z'ein mé cein que falyâi trâi iadzo, faut ître ébahia ce ça soupe eimporte lo mor ! »

Vouëtin, lé cosandaire que riguenavan, lo maître, lão fâ :

« Mâ vo du lo pâilo, vo z'ein prâo iyu, clliâo trâi bedouma salâ la soupa iena aprî l'autro ; porquie n'ein vo rein de por lé arretâ ?

» Ah, ma fein, no z'ein peinsâ qu'ire la moûda tsî vo ; que tî çao que passavan à l'ottô dussan bétâ onna pougna de saû dein la mermite de la soupa. Adan no z'ein laissî fére ! »

F. R.

Opticien diplômé



LAUSANNE

Rue St-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)

CONFORT ET QUALITÉ

Le billet du président

Des nouvelles du concours

Il est possible de donner de bonnes nouvelles du Concours des patois romands 1965.

Premier point positif : la presse a accueilli favorablement les communiqués d'information qui ont été distribués directement par le secrétariat du concours ou par les présidents des fédérations cantonales. Si les demandes de règlements du concours ne furent pas très nombreuses à Bulle, il est permis de penser que les responsables cantonaux auront fait diligence.

Prémices encourageantes : plusieurs travaux sont déjà arrivés au secrétariat de Bulle ! Heureux ceux qui n'attendent point la dernière heure pour être visités par la Muse patoisante ! L'inspiration ne vient souvent que lorsqu'on la sollicite.

Un message du Valais nous apprend que le concours romand a été vivement recommandé aux intéressés, lors des réunions des patoisants. On croit savoir que la formule « bande enregistrée » aura son succès, et que le val d'Aoste sera sur les rangs.

Le temps va vite ! Il est l'heure de se mettre au travail pour ceux qui ne l'auraient point encore commencé, car le terme du 31 mai approche.

Le troisième concours romand doit être une affirmation. Il permettra à de nouveaux talents de s'adjoindre aux anciens. La remontée des patois romands, par une création renouvelée, prouvera la vitalité de notre mouvement.

A qui en fait la demande, le règlement du concours est envoyé par le président du Conseil des patoisants romands, M. Henri Gremaud, Musée Gruérien, 1630 Bulle. Tél. (029) 2 72 60. Une carte postale suffit !

Le succès du concours 1965 concerne chacun d'entre nous. Que l'on en parle autour de soi. Que l'on agisse ! Que les plumes soient fécondes et les machines à écrire crépitantes !

*Le président du conseil,
H. Gremaud.*

Une exposition Ernest Becker

Notre fidèle cruciverbiste et ami du Conte romand, le peintre Ernest Becker, dont on sait le talent de paysagiste d'une sensibilité si personnelle, ouvrira à la Galerie des Nouveaux-Grands-Magasins, avenue du Théâtre 4, à Lausanne, une nouvelle exposition dont le vernissage aura lieu le 20 mars, dès 15 heures. (L'exposition elle-même durera du 20 mars au 7 avril.) M. le professeur Henri Perrochon, président des écrivains vaudois, honorerà ce vernissage de sa présence.

Nous en reparlerons. rms.

LE LUMEN

Rôtisserie - Brasserie - Bar

**Nos fines spécialités du Grill
et de la Broche!**

**Menus à prix fixes — Mets de Brasserie
Direction : M. et M^{me} R. Tauxe
Grand-Pont 4, tél. 22 76 04, Lausanne**

La «Tenâblya» des patoisants vaudois

Vite, en dernière heure, quelques nouvelles de la Tenâblya qu'ont tenue une cinquantaine de membres de l'Association vaudoise des amis du patois, à la Salle des Vignerons, au Buffet de la Gare de Lausanne, le dimanche 7 mars.

M. Ad. Decollongny, en souhaitant la bienvenue en patois à tous, remercia tous ceux qui, nombreux, lui témoignèrent leur amitié pendant son hospitalisation...

Il nous est revenu souriant et la voix plus forte qu'avant.

L'assemblée se lève pour honorer ses morts : M. Morerod-Pernet, de Vers-l'Eglise, Prix Kissling, et de Mlle Juliette Cordey, fille de Marc à Louis, qui lègue Fr. 1000.— à l'association pour encourager les publications patoises. Quelle reconnaissance ne lui doit-on pas pour tout ce qu'elle-même a fait en faveur du vieux langage honoré par son père.

Après l'audition d'un procès-verbal remarquable par son écriture patoise et son esprit dû à la plume du toujours dévoué René Badoux, le président recommande le Prix Kissling. Les 25es Fêtes du Rhône sont prévues à Genève fin juin, en lieu et place des traditionnelles Fêtes genevoises et le Prix Kissling pourra y être décerné : que tous les patoisants vaudois se le disent et prennent à cœur de s'y manifester.

L'assemblée, à l'unanimité, sur proposition de son comité, fera don au Conseil d'une somme de Fr. 500.—, dont 300.— pour le grand concours qu'il a lancé et 200.— pour ses frais courants.

La Tenâblya de printemps aura lieu le 30 mai dans le joli village de Chardonnes, avec dîner en commun. Quant à la Tenâblya d'automne, elle se tiendra au Comptoir, comme le veut la tradition et sera agrémentée d'une causerie.

On entend encore M. Paul Burnet qui demande à chacun de faire connaître notre association, comptant 150 membres, ce qui est fort peu pour tout le canton. Allons, un bon mouvement, patoisants vaudois, serrez-vous les coudes pour sauvegarder ce qui reste de notre vieux langage et de nos traditions.

R. Molles.

Commerçants !

Faites-vous connaître des Patoisants romands en insérant une annonce dans le **Conteur romand**.



deux assurances
de bonne compagnie